L'ESSOR SAVOYARD Jeudi 1er mai 2025



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Elaboration du PLUI HMB du Grand Annecy et instauration d'un PDA à Annecy (Manoir de Novel)

Annonces

Par arrêté n° ARR-2025-05 du 24/04/2025, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Annecy » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilités Bioclimatique (PLUi HMB) du Grand Annecy et l'instauration d'un périmètre délimité des abords (PDA) du monument historique le Manoir de Novel situé à Annecy-le-Vieux.

Caractéristiques principales du PLUi
Le PLUi HMB se décline en 3 axes et 13 orientations dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Lequel est à son tour traduit dans le zonage, les orientations d'aménagement et
de programmation (OAP) sectorielles et thématiques.
Deux programmes d'orientations et d'actions (POA) s'ajoutent à ces volets pour l'habitat et les mobilités, listant un certain nombre d'actions à réaliser pour atteindre les objectifs.

Le Projet de PLUi HMB a fait l'objet d'une évaluation environnementale donnant lieu à un rapport, sur lequel la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un délibéré Avis n° 2024-ARA-AUPP-1532 du 18 mars 2025, tous deux joints au dossier d'enquête.

> Au terme de l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy en vue de son approbation.

Caractéristiques principales du projet de PDA
Les actuels périmètres de protection autour du monument historique inscrit du Manoir de Novel fixé par l'article L621-30 du code du patrimoine englobent un secteur hétérogène.
Sur proposition de l'architecte des bâtiments de France, et après accord de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy, l'instauration d'un périmètre délimité des abords (PDA) à Annecy-le-Vieux, permettra de désigner les parties de la commune présentant un intérêt pour sa conservation et sa mise

Le Projet de PDA a fait l'objet d'une délibération n°DEL-2025-70 du 17 avril 2025 où le Grand Annecy a

> A l'issue de l'enquête, en cas d'accord de l'autorité compétente en matière de PLU, le projet de PDA sera créé par arrêté du Préfet de région. A défaut d'accord de l'EPCI, le périmètre délimité des abords sera créé par arrêté du Préfet de région ou par décret en Conseil d'Etat dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L621- 31 du code du patrimoine.

Par décision modificative du 21/03/2025, le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné une Commission d'enquête qui est composée comme suite : <u>Président</u> : Monsieur André BARBET

Membres titulaires :
Madame Marie CANTET, Monsieur Paul CLAUSS, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Hervé GIRARD,
Monsieur Olivier L'HEVEDER, Monsieur Joel MONTAGUT et Monsieur Philippe NIVELLE.

Membre suppléant : Monsieur Raymond ULLMANN

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du 19/05/2025 à 08h30 au 27/06/2025 à 17h30 pour 40 jours, le public pourra consulter le dossier de PLUi HMB et de PDA et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle :

- Pour le Projet de PLUi HMB

 Grand Annecy (siège de l'enquête publique) le public pourra consulter un dossier papier complet 46 avenue des Iles BP 90270 74007 ANNECY CEDEX; Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 - Dans les autres lieux suivants : le public pourra consulter uniquement un dossier papier partiel aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture excep-tionnelle
 - Mairie déléguée de Seynod 1 Place de l'hôtel de Ville 74600 Seynod Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sauf jours fériés et jours de fermeture

• Mairie déléguée de Pringy – PI Georges Boileau – 74370 Annecy Lundi, mercredi et vendredi : : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Mardi et jeudi : 08h30 à

12/100

• Le Pôle (SIPA), 363, Allée du Collège, 74540 Alby-sur-Chéran
Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45

• Mairie de Cusy - 330 Montée du Chef-Lieu, 74540 Cusy
Lundi, jeudi et vendredi : 08h00 à 12h00 Mardi : 08h00 à 12h00, 18h00 à 20h00

• Mairie de Fillière - 300 route des Fleuries - Thorens-Glières - 74570 FILLIERE

Mardi : 8h30 à 12h00, 16h00 à 19h00

Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00, 15h00 à 17h00 Samedi : 9h00 à 12h00

• Mairie de Groisy : 312 route du Chef-lieu-74570 Groisy

Lundi et jeudi : 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Mardi, mercredi et vendredi : de 08h30 à 12h00

Mairie d'Argonay - 1 Pl. Arthur Lavy, 74370 Argonay
 Lundi et mercredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
 Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00 ; Vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Mairie de Poisy - 75 Route d'Annecy, 74330 Poisy
Lundi, mardi, mercredi et jeudi: 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Vendredi: 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 Vendredi: 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mairie de Sevrier - 2000 route d'Albertville 74320 Sevrier
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mairie de Talloires-Montmin - 27 Rue André Theuriet, 74290 Talloires-Montmin
Lundi, mercredi et vendredi: 09h à 12h00 Mardi et jeudi: 14h00 à 17h00

Dans toutes les mairies non citées ci-dessus, le public pourra consulter un dossier comprenant les plans graphiques, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui concernent la commune.

Pour le projet de Périmètre délimité des abords
Le dossier papier pourra être consulté dans les lieux suivants :
- Grand Annecy (siège de l'enquête publique) – 46 avenue des Iles – BP 90270
- 74007 ANNECY CEDEX ;
Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mairie déléguée d'Annecy-le Vieux - Pl. Gabriel Fauré, 74940 Annecy-le-Vieux Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du Grand Annecy <u>www.grandannecy.fr</u> et sur la plateforme <u>www.registre-dematerialise.fr/6225</u>.

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de PLUi HMB et de PDA pourront être

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public à cet effet avec le
- dossignées dans les régistres d'enquête papier mis à disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci- dessus ; adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Grand Annecy Pour Le projet de PLUi HMB et de PDA, Monsieur le Président de la Commission d'enquête 46 avenue des lles BP 90270 74007 ANNECY CEDEX ;
- déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé accessible à partir du site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr): www.registre-dematerialise.fr/6225; adressées au Président de la commission d'enquête par voie électronique à l'adresse mail dédiée : enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr. adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences listées à

A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Annecy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Annecy et dans toutes les mairies et mairies déléguées suivantes : Seynod, Pringy, Cusy, Fillière, Groisy, Argonay, Poisy, Sevrier, Talloires-Montmin et au SIPA à Alby-sur-Chéran aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de formatique expenience. fermeture exceptionnelle.

Les observations du public déposées dans les registres d'enquête sont consultables dans chaque lieu d'enquête aux jours d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle. Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par les membres de la Commission d'enquête pendant leurs permanences, sont consultables au siège de l'enquête (Grand Annecy – 46 avenue des Iles – BP 90270 – 74007 ANNECY CEDEX).

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et consultables à l'adresse Internet : www.registre-dematerialise.fr/6225.

La Commission d'enquête dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à la Présidente ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie, à la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et au siège du Grand Annecy (direction de l'Aménagement - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX) et dans toutes les communes membres du Grand Annecy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr) et sur le registre dématérialisé (www.registre-dematerialise.fr/6225). (www.registre-dematerialise.fr/6225).

Le projet de PLUi-HMB, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, de l'avis de l'autorité environnementale, de l'avis des personnes publiques associées et des conseils municipaux, sera soumis à la décision du Conseil communautaire pour approbation.

Le projet de PDA sera créé par arrêté du Préfet de région, à l'issue de l'enquête, en cas d'accord de l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Madame la Présidente du Grand Annecy est responsable du projet. Toute information concernant le projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Annecy. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier papier d'enquête publique auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Annecy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr)

La Présidente,

Frédérique Lardet

La Commission d'enquête se tiendra aussi à la disposition du public, aux lieux précisés plus haut, aux jours et horaires suivants :

Communes	Dates de Permanences	Horaires	Communes	Dates de Permanences	Horaires
Grand Annecy Siège	Lundi 19 mai 2025	9h-12 h		Lundi 19 mai 2025	14h30-17h30
	Lundi 26 mai 2025	9h-12 h	3	Mardi 27 mai 2025	14h30-17h30
	Mercredi 4 juin 2025	14h30-17h30	0	Vendredi 6 juin 2025	14h30-17h30
	Samedi 14 juin 2025	9h-12 h	Groisy	Mardi 10 Juin 2025	9h-12h
	Mardi 17 juin 2025	14h-17h		Samedi 21 juin 2025	9h-12h
	Vendredi 20 juin 2025	14h-17h		Jeudi 26 juin 2025	9h-12h
	Mardi 24 juin 2025	9h-12 h		Mardi 20 mai 2025	9h-12h
	Jeudi 22 mai 2025	9h-12 h		Mercredi 28 mai 2025	14h30-17h30
	Mardi 27 mai 2025	9h-12 h		Lundi 2 juin 2025	14h30-17h30
	Mardi 3 juin 2025	14h30-17h30	Argonay	Vendredi 6 juin 2025	9h-12h
Seynod	Vendredi 13 juin 2025	9h-12h		Mercredi 11 juin 2025	14h30-17h30
	Vendredi 20 Juin 2025	17h-20h		Mercredi 18 juin 2025	14h30-17h30
	Vendredi 27 juin 2025	14h-17h		Mercredi 25 juin 2025	17h-20h
	Vendredi 23 mai 2025	9h-12 h		Mercredi 21 mai 2025	9h-12h
	Mercredi 28 mai 2025	14h-17h		Lundi 26 mai 2025	14h30-17h30
Belows	Mardi 3 juin 2025	9h-12 h	Dates	Jeudi 5 juin 2025	14h30-17h30
Pringy	Jeudi 12 juin 2025	17h-20h	Poisy	Mardi 10 Juin 2025	9h-12h
	Samedi 14 juin 2025	9h-12 h		Mercredi 18 juin 2025	17h-20h
	Lundi 16 juin 2025	14h-17h		Lundi 23 juin 2025	9h-12h
	Vendredi 23 mai 2025	14h30-17h30		Jeudi 22 mai 2025	14h30-17h30
	Mercredi 28 mai 2025	9h-12h		Lundi 26 mai 2025	14h-17h30
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-	Mercredi 4 juin 2025	17h-20h	A	Mercredi 4 Juin 2025	9h-12h
Chéran	Jeudi 12 juin 2025	9h-12 h	Sevrier	Vendredi 13 juin 2025	14h30-17h30
	Vendredi 20 juin 2025	9h-12 h		Samedi 21 juin 2025	9h-12h
	Vendredi 27 juin 2025	9h-12 h		Mardi 24 juin 2025	14h30-17h30
Cusy	Mardi 20 mai 2025	14h-17h		Samedi 24 mai 2025	9h-12h
	Lundi 2 juin 2025	9h-12 h	71	Lundi 26 mai 2025	9h-12h
	Jeudi 12 juin 2025	14h30-17h30	Talloires Montmin	Jeudi 5 juin 2025	9h-12h
	Mercredi 18 juin 2025	9h-12h	lanoires montmin	Mardi 10 Juin 2025	14h30-17h30
	Mardi 24 juin 2025	17h-20h	7	Jeudi 19 juin 2025	14h30-17h30
	Vendredi 27 Juin 2025	9h-12h		Lundi 23 juin 2025	14h30-17h30
	Samedi 24 mai 2025	9h-12 h		Mercredi 25 juin 2025	
Fillière	Mardi 27 mai 2025	14h30-17h30			9h-12h
	Lundi 2 juin 2025	17h-20h	Annecy le Vieux		
	Mercredi 11 juin 2025	9h-12 h	(périmètre délimité des abords)		
	Jeudi 19 juin 2025	9h-12 h	abords)		
	Jeudi 26 juin 2025	14h30-17h30			

AVIS

Enquêtes publiques



GRAND ANNECY AGGLOMERATION

Avis d'enquête publique Elaboration du PLUI HMB du Grand Annecy et instauration d'un PDA à Annecy (Manoir de Novel)

Par arrêté n° ARR-2025-05 du 24/04/2025, la Présidente de la Communauté d'agglomération dénommée « Grand Annecy » a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat, Mobilités Bioclimatique (PLUi HMB) du Grand Annecy et sur l'instauration d'un périmètre délimité des abords (PDA) du monument historique le Manoir de Novel situé à Annecy-le-Vieux. Caractéristiques principales du PLUi :
Le PLUi HMB se décline en 3 axes et 13 orientations dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Lequel est à son tour traduit dans le zonage, les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) sectorielles et thématiques.
Deux programmes d'orientations et d'actions (POA) s'aioutent à

Deux programmes d'orientations et d'actions (POA) s'ajoutent à

deux programmes d'orientations et d'actions (rCA) s'ajoutent a ces volets pour l'habitat et les mobilités, listant un certain nombre d'actions à réaliser pour atteindre les objectifs.

Le Projet de PLUi HMB a fait l'objet d'une évaluation environnementale donnant lieu à un rapport, sur lequel la Mission Régionale d'Autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un avis délibéré Avis n° 2024-ARA-AUPP-1532 du 18 mars

a émis un avis délibéré Avis n° 2024-ARA-AUPP-1532 du 18 mars 2025, tous deux joints au dossier d'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de plan local d'urbanisme intercommunal, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions de la Commission d'enquête, sera soumis à délibération du Conseil communautaire du Grand Annecy en vue de son approbation. Caractéristiques principales du projet de PDA
Les actuels périmètres de protection autour du monument historique inscrit du Manoir de Novel fixé par l'article L621-30 du code du patrimoine englobent un secteur hétérogène. Sur proposition de l'architecte des bâtiments de France, et après accord de la Communauté d'agglomération du Grand Annecy, l'instauration d'un périmètre délimité des abords (PDA) à Annecy-le-Vieux, permettra de désigner les parties de la commune présentant un intérêt pour sa conservation et sa mise en valeur.

Le Projet de PDA a fait l'objet d'une délibération n°DEL-2025-70

Le Projet de PDA a fait l'objet d'une délibération n°DEL-2025-70 du 17 avril 2025 où le Grand Annecy a émis un avis favorable. A l'issue de l'enquête, en cas d'accord de l'autorité compétente en matière de PLU, le projet de PDA sera créé par arrêté du Préfet de région. A défaut d'accord de l'EPCI, le périmètre délimité des abords sera créé par arrêté du Préfet de région ou par décret en

Conseil d'Etat dans les conditions prévues au deuxième alinéa de l'article L621-31 du code du patrimoine.

Par décision modificative du 21/03/2025, le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné une Commission d'enquête

administratif de Grenoble à designe dhe Commission d'enquête qui est composée comme suite:

Président: Monsieur André BARBET

Membres titulaires: Madame Marie CANTET, Monsieur Paul

CLAUSS, Monsieur Hervé GIRARD, Monsieur Hervé GIRARD,

Monsieur Olivier L'HEVEDER, Monsieur Joel MONTAGUT et

Monsieur Philippe NIVELLE.

Monsieur Revended II L MANN

Monsieur Philippe NIVELLE.

Membre suppléant: Monsieur Raymond ULLMANN

Pendant la durée de l'enquête publique, qui se déroulera du
19/05/2025 à 08h30 au 27/06/2025 à 17h30 pour 40 jours, le
public pourra consulter le dossier de PLUi HMB et de PDA et
présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert
dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels,
sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle:
Pour le Projet de PLUi HMB

- Grand Annecy (siège de l'enquête publique) le public pourra
consulter un dossier papier complet - 46 avenue des lles - BP
90270 - 74007 ANNECY CEDEX; Du lundi au vendredi : de 8h30
à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Dans les autres lieux suivants : le public pourra consulter
uniquement un dossier papier partiel aux jours et heures
d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture
exceptionnelle

- Mairie déléguée de Seynod - 1 Place de l'hôtel de Ville - 74600

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sauf

Seynod
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00 sauf
jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle
- Mairie déléguée de Pringy - Pl Georges Boileau 74370 Annecy
Lundi, mercredi et vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi : 08h30 à 12h00
- Le Pôle (SIPA), 363, Allée du Collège, 74540 Alby-sur-Chéran
Mardi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h45
- Mairie de Cusy - 330 Montée du Chef-Lieu, 74540 Cusy
Lundi, jeudi et vendredi : 08h00 à 12h00
Mardi : 08h00 à 12h00, 18h00 à 20h00
- Mairie de Fillière - 300 route des Fleuries - Thorens-Glières
- 74570 FILLIERE
Mardi : 8h30 à 12h00, 16h00 à 19h00
Mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h00, 15h00 à 17h00
Samedi : 9h00 à 12h00
- Mairie de Groisy : 312 route du Chef-lieu-74570 Groisy
Lundi et jeudi : 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mardi, mercredi et vendredi : de 08h30 à 12h00
- Mairie d'Argonay - 1 Pl. Arthur Lavy, 74370 Argonay
Lundi et mercredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mardi et jeudi : de 08h30 à 12h00 ; Vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 - Mairie de Poisy - 75 Route d'Annecy, 74330 Poisy Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à

Vendredi : 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Mairie de Sevrier - 2000 route d'Albertville 74320 Sevrier

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Mairie de Talloires-Montmin - 27 Rue André Theuriet, 74290

Talloires-Montmin
Lundi, mercredi et vendredi : 09h à 12h00
Mardi et jeudi : 14h00 à 17h00
Dans toutes les mairies non citées ci-dessus, le public pourra Dans toutes les mairies non citées ci-dessus, le public pourra consulter un dossier comprenant les plans graphiques, le règlement écrit et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui concernent la commune. Pour le projet de Périmètre délimité des abords Le dossier papier pourra être consulté dans les lieux suivants : - Grand Annecy (siège de l'enquête publique) - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX; Du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 - Mairie déléguée d'Annecy-le Vieux - Pl. Gabriel Fauré, 74940 Annecy-le-Vieux

Annecy-le-Vieux

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet du

Grand Annecy www.grandannecy.fr
et sur la plateforme www.registre-dematerialise.fr/6225
Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et
les propositions sur le projet de PLUi HMB et de PDA
pourront être:
- consignées dans les registres d'enquête papier mis à

disposition du public à cet effet avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés

publique, dans les lieux, aux jours et heures désignés ci-dessus;
- adressées par courrier postal à l'adresse suivante: Grand Annecy - Pour Le projet de PLUi HMB et de PDA, Monsieur le Président de la Commission d'enquête - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX;
- déposées par voie électronique dans le registre numérique dématérialisé accessible à partir du site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr): www.registre-dematerialise.fr/6225
- adressées au Président de la commission d'enquête par voie électronique à l'adresse mail dédiée: enquete-publique-6225@registre-dematerialise.fr.
- adressées de vive voix, à un membre de la Commission d'enquête lors des permanences listées à l'article 6.
A cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet du Grand Annecy et au registre numérique est mis à la disposition du public au Grand Annecy et dans toutes les mairies et mairies déléguées suivantes: Seynod, Pringy, Cusy, Fillière, Groisy, Argonay, Poisy, Sevrier, Talloires-Montmin et au SIPA à Alby-sur-Chéran aux jours et heures d'ouverture habituels, sau jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

Les observations du public déposées dans les registres d'enquête sont consultables dans chaque lieu d'enquête aux jours d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle.

exceptionneile.

Les observations et propositions du public transmises par voie postale, ainsi que les observations écrites reçues par les membres de la Commission d'enquête pendant leurs permanences, sont consultables au siège de l'enquête (Grand Annecy - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY

Annecy - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX).

Les observations transmises par courriel seront publiées sur le registre dématérialisé et consultables à l'adresse Internet: www.registre-dematerialise.fr/6225

La Commission d'enquête dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre à la Présidente ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions de la Commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie, à la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et au siège du Grand Annecy (direction de l'Aménagement - 46 avenue des lles - BP 90270 - 74007 ANNECY CEDEX) et dans toutes les communes membres du Grand Annecy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr) et sur le registre dématérialise (www.registre-dematerialise.fr/6225).

Le projet de PLUi-HMB, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, de l'avis de l'autorité environnementale, de l'avis des personnes publiques associées et des conseils municipaux, sera soumis à la décision du Conseil

communautaire pour approbation.

Le projet de PDA sera créé par arrêté du Préfet de région, à l'issue de l'enquête, en cas d'accord de l'autorité compétente en matière de plan local d'urbanisme.

Madame la Présidente du Grand Annecy est responsable du

projet. Toute information concernant le projet pourra être obtenue auprès de la direction de l'Aménagement du Grand Annecy. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier papier d'enquête publique auprès de

la direction de l'Aménagement du Grand Annecy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête. Cet avis est également publié sur le site internet du Grand Annecy (www.grandannecy.fr)

Communes	Dates de Permanences	Horaires	
Grand Annecy Siège	Lundi 19 mai 2025	9h - 12h	
Grand Annecy Siège	Lundi 26 mai 2025	9h - 12h	
Grand Annecy Siège	Mercredi 4 juin 2025	14h30 - 17h30	
Grand Annecy Siège	Samedi 14 juin 2025	9h - 12h	
Grand Annecy Siège	Mardi 17 juin 2025	14h - 17h	
Grand Annecy Siège	Vendredi 20 juin 2025	14h - 17h	

		_
Grand Annecy Siège	Mardi 24 juin 2025	9h - 12h
Seynod	Jeudi 22 mai 2025	9h - 12h
Seynod	Mardi 27 mai 2025	9h - 12h
Seynod	Mardi 3 juin 2025	14h30 - 17h30
Seynod	Vendredi 13 juin 2025	9h - 12h
Seynod	Vendredi 20 juin 2025 Vendredi 27 juin 2025	17h - 20h 14h - 17h
Seynod Pringy	Vendredi 23 mai	9h - 12h
Pringy	Mercredi 28 mai 2025	14h - 17h
Pringy	Mercredi 4 juin 2025	9h - 12h
Pringy	Jeudi 12 juin 2025	17h - 20h
Pringy	Vendredi 20 juin 2025	9h - 12h
Pringy	Vendredi 27 juin 2025	14h - 17h
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Vendredi 23 mai 2025	14h30 - 17h30
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Mercredi 28 mai 2025	9h - 12h
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Mercredi 4 juin 2025	17h - 20h
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Jeudi 12 juin 2025	9h - 12h
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Vendredi 20 juin 2025	9h - 12h
Le Pôle (SIPA) Alby-sur-Chéran	Vendredi 27 juin 2025	9h - 12h
Cusy	Mardi 20 mai 2025	14h - 17h
Cusy	Lundi 2 juin 2025	9h - 12h
Cusy	Jeudi 12 juin 2025	14h30 - 17h30
Cusy	Mercredi 18 juin 2025	9h - 12h
Cusy	Mardi 24 juin 2025	17h - 20h
Cusy Fillière	Vendredi 27 juin 2025 Samedi 24 mai 2025	9h - 12h 9h - 12h
Fillière	Mardi 27 mai 2025	14h30 - 17h30
Fillière	Lundi 2 juin 2025	17h - 20h
Fillière	Mercredi 11 juin 2025	9h - 12h
Fillière	Jeudi 19 juin 2025	9h - 12h
Fillière	Jeudi 26 juin 2025	14h30 - 17h30
Groisy	Lundi 19 mai 2025	14h30 - 17h30
Groisy	Mardi 27 mai 2025	14h30 - 17h30
Groisy	Vendredi 6 juin 2025 Mardi 10 juin 2025	14h30 - 17h30
Groisy Groisy	Samedi 21 juin 2025	9h - 12h 9h - 12h
Groisy	Jeudi 26 juin 2025	9h - 12h
Argonay	Mardi 20 mai 2025	9h - 12h
Argonay	Mercredi 28 mai 2025	14h30 - 17h30
Argonay	Lundi 2 juin 2025	14h30 - 17h30
Argonay	Vendredi 6 juin 2025	9h - 12h
Argonay	Mercredi 11 juin 2025	14h30 - 17h30
Argonay	Mercredi 18 juin 2025	14h30 - 17h30
Argonay	Mercredi 25 juin 2025	17h - 20h 9h - 12h
Poisy Poisy	Mercredi 21 mai 2025 Lundi 26 mai 2025	9n - 12n 14h30 - 17h30
Poisy	Jeudi 5 juin 2025	14h30 - 17h30
Poisy	Mardi 10 juin 2025	9h - 12h
Poisy	Mercredi 18 juin 2025	17h - 20h
Poisy	Lundi 23 juin 2025	9h - 12h
Sevrier	Jeudi 22 mai 2025	14h30 - 17h30
Sevrier	Lundi 26 mai 2025	14h - 17h30
Sevrier	Mercredi 4 juin 2025	9h - 12h
Sevrier	Vendredi 13 juin 2025	14h30 - 17h30
Sevrier	Samedi 21 juin 2025	9h - 12h
Sevrier Talloires Montmin	Mardi 24 juin 2025 Samedi 24 mai 2025	14h30 - 17h30 9h - 12h
Talloires Montmin	Lundi 26 mai 2025	9h - 12h
Talloires Montmin	Jeudi 5 juin 2025	9h - 12h
Talloires Montmin	Mardi 10 juin 2025	14h30 - 17h30
Talloires Montmin	Jeudi 19 juin 2025	14h30 - 17h30
Talloires Montmin	Lundi 23 juin 2025	14h30 - 17h30
Annecy le Vieux (périmètre délimité des abords)	Mercredi 25 juin 2025	9h - 12h

La Présidente, Frédérique Lardet

457979000



ledauphine.marchespublics-eurolegales.com